

JEUNES SAPEURS-POMPIERS *de la Haute-Garonne*



DOSSIER ADMINISTRATIF JSP

SAISON 2020/2021



**UNION DÉPARTEMENTALE
SAPEURS - POMPIERS**
HAUTE-GARONNE



Sapeurs-pompiers
Haute-Garonne

SOMMAIRE

- ▶ Fiche de renseignements jeune sapeur-pompier
- ▶ Autorisation des représentants légaux
- ▶ Certificat médical à la pratique des activités physiques et sportives jeunes sapeurs - pompiers
- ▶ Autorisation de soigner ou d'opérer du ou des représentant(s) légal(aux)
- ▶ Autorisation de droit à l'image
- ▶ Utilisation de vos données personnelles

FICHE DE RENSEIGNEMENTS JSP

PHOTO

NOM :

PRÉNOM :

SEXE :

NÉ(E) LE :

À :

ADRESSE :

N° DE TÉLÉPHONE :

ADRESSE COURRIEL :

CODE POSTAL ET VILLE :

ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE FRÉQUENTÉ :

SECTION DE :

CYCLES EN COURS :

N° DE CARTE FÉDÉRALE :

MATRICULE SDIS :

REPRÉSENTANT LÉGAL 1 / N° DE TÉLÉPHONE :

REPRÉSENTANT LÉGAL 1 / ADRESSE COURRIEL :

REPRÉSENTANT LÉGAL 2 / N° DE TÉLÉPHONE :

REPRÉSENTANT LÉGAL 2 / ADRESSE COURRIEL :

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL JSP

Grade :

Nom :

Prénom :

N° de téléphone

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL JSP

Grade :

Nom :

Prénom :

N° de téléphone

AUTORISATION DU OU DES REPRÉSENTANT(S) LÉGAL(AUX)

Je (nous) soussigné(e)(s) :

et :

Représentant(s) légal(aux) de l'enfant :

l'autorise(ons) à participer, aux activités des Jeunes Sapeurs-Pompiers au sein de la section de
.....et le cas échéant aux

manifestations suivantes :

- ▶ Cross départemental, régional et National ;
- ▶ Challenge de la qualité départemental, régional et national (FINAT) ;
- ▶ Rassemblement technique.

Fait à, le/...../.....

Signature du (des) représenant(s) légal(aux),

Des informations précises seront communiquées en cas de participation (date, horaires, modalités...).

CERTIFICAT MÉDICAL À LA PRATIQUE DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS

Article L231-2-1 du Code du sport

Je soussigné(e)

Docteur en médecine

Demeurant à

ou

Médecin de sapeurs-pompiers du SDIS de

Certifie avoir examiné ce jour :

Nom et prénom du JSP

Né(e) le

JSP de la section de N° de département

Et n'avoir constaté ce jour aucune contre-indication cliniquement décelable à la pratique de toutes les activités physiques et sportives des jeunes sapeurs-pompiers et plus précisément, des disciplines suivantes en compétition :

- Cross-country
- Épreuves athlétiques (saut en hauteur, poids, demi-fond, vitesse)
- Grimper de corde
- Natation
- Parcours sportif du sapeur-pompier
- Autre :

Certificat valable une année à compter du

Fait à le/...../.....

Cachet et signature

AUTORISATION DE SOIGNER OU D'OPÉRER DU OU DES REPRÉSENTANT(S) LÉGAL(AUX)

Ce document ne dédouane pas de l'obligation de joindre les parents le plus rapidement possible en cas d'accident ou de maladie. En effet, sauf urgence vitale, le principe est que seule leur autorisation demeure valable. Il est cependant important de faire signer ce document afin de faire prendre conscience aux parents qu'une intervention médicale peut avoir lieu sans leur autorisation.

Je (nous) soussigné(e)(s) :

et :

Représentant(s) légal(aux) de l'enfant

Autorise le responsable de la section des jeunes sapeurs-pompiers de
ou les accompagnateurs des déplacements :

- À faire soigner mon enfant et à faire pratiquer les interventions d'urgence sur prescription du médecin ;
- À faire hospitaliser mon enfant en cas de nécessité ;
- À permettre la sortie de mon enfant de la structure de soin.

Je (nous) suis (somm) joignable(s) au(x) numéro(s) de téléphone suivant(s) :

Téléphone 1 :

Téléphone 2 :

Fait à

le/...../.....

Signature du (ou des)
représentant(s) légal(aux)

Art. L1111-5 du Code de la santé publique
Art. R1112-57 du Code de la santé publique

AUTORISATION DE DROIT À L'IMAGE

Je (nous) soussigné(e)(s) :

Demeurant :

Tél. : Courriel :

Agissant en qualité de o père, o mère, o tuteur(trice), titulaire de l'autorité parentale de l'enfant :

Nom :

Prénom :

Demeurant à :

.....

.....

.....

N'autorise(ons) pas.

Autorise(ons).

1/ à fixer, diffuser, reproduire et utiliser l'intervention filmée ou photographiée (image et son ou image et son séparément) de mon enfant dans le cadre de sa participation aux activités/événements des sapeurs-pompiers, pour la réalisation de supports de communication, de promotion ou de formation des jeunes sapeurs-pompiers.

2/ à procéder à l'exploitation, sans contrepartie financière, de cette intervention filmée ou photographiée, en totalité ou par extrait sur tous supports et moyens de diffusion connus ou futurs (documents, réseaux sociaux, internet,...)

3/ Cette autorisation est accordée à :

- ▶ La section concernée.
- ▶ L'UDSP et / ou ADJSP concernée.
- ▶ Le SDIS concerné.
- ▶ L'organisateur d'une manifestation (cross régional, cross national, challenge).

Les images ou films ne pourront en aucun cas être dénaturés, ni détournés de leur contexte, par un montage ou par tout autre procédé. La légende ne pourra pas porter atteinte à la vie privée ou à la réputation de la personne. Cette autorisation est, valable pour une durée de cinq ans et révocable à tout moment.

Fait à,

Le/...../.....

Signatures :

Le(s) représentant(s) légal (aux) ou personne majeure

Le mineur

TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

Un traitement des données personnelles concernant votre enfant est réalisé par l'union départementale des sapeurs-pompiers (UDSP) de la Haute-Garonne, responsable du traitement, afin d'assurer la gestion des relations avec les JSP inscrits et l'adhésion au réseau fédéral (UDSP, URSP, FNSPF).

L'UDSP de la Haute-Garonne s'engage à respecter la législation relative à la protection des données personnelles et en particulier le règlement (UE) 2016/679 du parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (RGPD).

Les données collectées sont utilisées par les services concernés de l'UDSP de la Haute-Garonne et de la section, dans le cadre et les limites de leurs attributions.

En cas de participation de votre enfant à une manifestation départementale, régionale ou nationale de jeunes sapeurs-pompiers, les données collectées ainsi que les documents objet du présent dossier d'inscription, notamment la déclaration du représentant légal relative à l'autorisation de soigner et d'opérer, sont communiquées à l'organisateur de la manifestation.

La sécurité des données collectées est garantie par l'UDSP de la Haute-Garonne et la section concernée, disposant de matériel informatique adéquat.

Les données collectées sont conservées pendant toute la durée de l'inscription au sein des JSP, et à l'issue, archivées à des fins historiques.

Vous disposez du droit de demander l'accès à vos données, à leur rectification ou à leur portabilité, et dès la fin de l'inscription, à leur effacement, à l'opposition au traitement ou à sa limitation auprès de :

- de la Haute-Garonne
- votre section

La direction juridique de la FNSPF assure les fonctions de « délégué à la protection des données » de la FNSPF.

Pour exercer vos droits ou contacter le délégué à la protection des données de la FNSPF pour toute question, vous pouvez adresser un message à : fnspf@pompiers.fr en précisant en objet :

« Données personnelles, suivi de votre nom ».

o Je reconnais avoir pris connaissance des informations sur le présent traitement des données personnelles de mon enfant et en accepte les conditions et leur utilisation dans le cadre de son activité de jeune sapeur-pompier.

Fait à : Le/...../.....

Signature du (ou des) représentant(s) légal (aux)
précédé de la mention « lu et approuvé »